

NOS COLLÈGES: AUJOURD'HUI ET DEMAIN

1. Je ne veux pas empiéter sur le terrain de ceux qui vont rédiger le compte-rendu de ce symposium sur l'apostolat éducatif de la Compagnie dans l'enseignement secondaire. Ils feront comme ils pourront face à l'immense richesse d'expériences, de réflexions et d'initiatives qui ont fait l'objet de vos échanges au cours de ces journées. Je ne veux pas non plus centrer ces paroles sur les deux points concrets dont vous avez plus particulièrement débattu : l'intégration de nos collaborateurs laïcs et une éducation à la justice.

Je préfère employer les minutes dont je dispose pour vous exposer quelques réflexions de caractère général sur l'apostolat de l'éducation et sur nos collèges. La raison en est que j'ai toujours été convaincu, et très convaincu, des possibilités apostoliques propres à nos Centres d'éducation, et concrètement, à nos établissements d'enseignement secondaire. Mais aujourd'hui après avoir entendu quelles difficultés, quelles orientations et quelles possibilités comporte la nouvelle manière d'envisager cet apostolat, au sein comme à l'extérieur des institutions, je suis encore plus persuadé, si cela était possible, de l'importance des collèges en eux-mêmes et dans leurs rapports avec les autres formes de l'apostolat de la Compagnie.

2. I. L'enseignement secondaire

A la différence de l'enseignement primaire et de l'enseignement supérieur, l'enseignement secondaire nous donne accès à l'esprit et au cœur de très nombreux jeunes, garçons et filles, à un moment privilégié : quand ils sont **déjà** capables d'assimiler d'une manière cohérente et raisonnée les valeurs humaines vues à la lumière du christianisme, et quand leur personnalité n'a pas **encore** acquis de traits difficiles à réformer. C'est avant tout dans l'enseignement secondaire que « se forme systématiquement la mentalité du jeune et (que), par conséquent, c'est à cette heure-là qu'il doit faire une synthèse harmonieuse entre la foi et la culture moderne » (312 CG, D.28, préambule, n. 1).

On a coutume de définir l'enseignement secondaire à partir de ses programmes d'enseignement, -parfois excessivement liés aux programmes officiels-, ou à partir de l'âge des enfants concernés. J'assimilerais aussi à l'enseignement secondaire une bonne partie de l'œuvre éducative que la Compagnie réalise parmi les adultes en de nombreux pays, qu'il s'agisse d'alphabétisation ou de promotion culturelle ou professionnelle.

Ce travail comporte de nombreuses finalités éducatives (et, par conséquent, de nombreuses possibilités apostoliques) qui sont propres à l'enseignement secondaire. En effet, en de telles circonstances, les élèves adultes, homes ou femmes, s'abandonnent volontairement et avidement à l'éducateur avec une réceptivité peu commune pour leur âge, qui les assimile, d'une certaine manière aux élèves de l'enseignement secondaire.

3. Au cours des dernières années, la Compagnie a fait des pas de géant dans ce genre d'enseignement, spécialement dans les pays ou dans les zones culturellement défavorisés. En prenant des initiatives tout à fait dans la ligne des dernières Congrégations Générales, on a utilisé les moyens modernes de communication de masse pour créer des institutions éducatives d'un type nouveau : émissions par la radio, utilisation des moyens audio-visuels, cours par correspondance, etc. Les caractéristiques, les avantages et les limites de ce type d'enseignement – comme aussi des institutions qui le donnent- ne peuvent être traités ici. Ce n'est pas non plus le moment d'analyser le rôle que de telles formes d'enseignement doivent jouer dans l'avenir. Il

faudra le faire à un autre moment et en approfondissant la question autant que l'exige son importance. Mais je ne pouvais pas ne pas signaler au moins ce fait qui enrichit et diversifie d'une manière riche en espérances l'apostolat éducatif de la Compagnie. On doit aussi appliquer, au moins analogiquement, à ce nouveau type d'institutions tout ce qu'il me faut dire maintenant d'une manière plus explicite des collèges d'enseignement secondaire répondant au modèle constitutionnellement fixé dans la Compagnie.

4. **II. Le Collège, instrument d'apostolat**

L'idée essentielle qui est à la racine de toutes mes réflexions est celle-ci : le collège est un grand instrument d'apostolat que la Compagnie confie à une communauté ou à un groupe déterminé d'hommes à l'intérieur d'une communauté, poursuivant une fin qui ne peut être qu'apostolique. Confier ce travail à de tels hommes et pour une telle fin est un authentique acte de **mission**. Le collège est le moyen primordial d'apostolat pour cette communauté. Et cette communauté, en tant que groupe apostolique de la Compagnie, doit centrer toute son activité pour faire en sorte que cet instrument éducatif ait la plus grande efficacité apostolique possible.

Le collège étant, donc, un instrument, et un instrument en vue d'une mission si concrète, de nature si manifestement spirituelle, il est clair que la cause première qui meut cet instrument ne peut être que Dieu. Le lien entre cet instrument et cette cause première est très précisément la communauté à laquelle ce même instrument a été confié et qui l'utilise pour atteindre l'objectif fixé : l'extension du Royaume.

La communauté qui travaille dans un collège doit être absolument convaincue et vivre de la conviction que la Compagnie lui a donné cette mission et lui a confié cet instrument pour la mener à bien. Toute déviation de cette mission qui dénaturerait sa finalité éducative et apostolique (par exemple en la réduisant à de simples tâches culturelles ou humanistes, ou même catéchétiques) et toute espèce d'appropriation de l'instrument confié (par exemple en s'attachant à lui d'une manière désordonnée faisant perdre toute mobilité) sont une atteinte au caractère essentiel de la mission et de l'instrument.

5. **III. Critères préliminaires**

Nombreux sont les critères pour décider si un Centre d'éducation doit exister ou non, quelles doivent en être les modalités, etc. ; et leur appréciation, dans chaque circonstance concrète, est conditionnée par des nombreux facteurs. C'est une erreur que de donner une valeur absolue à un critère en ne tenant compte que des apparences. Comment ne pas établir une différence, par exemple, entre un collège d'enseignement secondaire dans un pays à minorité catholique, de technologie avancée et de raffinement culturel comme le Japon, et le collège qui est nécessaire et suffisant dans un autre pays, -disons d'Europe-, où il y a de nombreuses possibilités d'éducation catholique, ou dans un autre pays, en voie de développement, où la promotion culturelle de masses énormes est ce qu'il y a de plus urgent et de prioritaire ?

Cette diversification nécessaire ne légitime pas pour autant tout ce qui existe par le seul fait que cela existe, et n'autorise pas non plus le singularisme à outrance de ceux qui vont répétant : « les choses sont différentes ici », pour résister à toute directive et se refuser à toute communication et nouvel apprentissage. De tels complexes d'autosuffisance, quand ce n'est pas de supériorité, sont infantilement narcissiques, généralement injustifiés, et portent atteinte à la nature même de l'éducation dans sa dimension humaniste et dans son ouverture aux autres.

Pire encore serait un effet opposé de cette fausse supériorité . un dogmatisme intolérant, avec le désir d'imposer aux autres sa propre conception de l'éducation et de ce que doit être un Centre éducatif.

6. *C'est au terme d'un discernement que l'on devra tout déterminer.* Le type de Centre, sa situation, son importance, la fixation des objectifs concernant la qualité de l'éducation ou les limites de l'enseignement, etc. sont des choses qui diversifient l'instrument afin de l'adapter aux circonstances dans lesquelles on l'emploiera. C'est pourquoi tout cela ne peut être déterminé qu'au terme d'un discernement ignatien dans lequel il faut prendre en considération, en même temps que les critères pour le choix des ministères, aussi bien les circonstances locales que l'ensemble des plans apostoliques de la Province et de la hiérarchie du lieu. En un endroit, l'Église aura besoin d'un Centre qui puisse rivaliser intellectuellement avec les autres Centres de même niveau ; en un autre endroit, il faudra un collège ayant une grande capacité d'accueil, y compris par la mixité, afin de pouvoir scolariser les jeunes chrétiens ou s'occuper d'eux, ou pour des raisons d'ouverture à un monde incroyant ; en d'autres endroits encore l'urgence –un critère qui, pour Ignace, peut se substituer à tous les autres- sera l'alphabétisation ou la promotion culturelle des masses par la radio, par des enregistrements ou par des imprimés. Et tout cela sera un enseignement support de l'évangélisation.

Les critères ignatiens de choix ne sont pas absolus. Avant de la énumérer dans les Constitutions, saint Ignace précise prudemment. « toutes choses égales d'ailleurs, disons-le une fois pour toutes » (622).

7. *Notre éducation doit être pour tous, sans distinction.* Il ne peut en être autrement, parce que l'apostolat de l'éducation, comme tout apostolat de la Compagnie, porte la marque ignatienne indélébile de l'universalité. Il est sûr que cette ouverture totale de l'ensemble de l'œuvre éducative de la Compagnie prend –doit prendre- des caractéristiques locales plus concrètes ; mais un exclusivisme, de quelque type qu'il soit, est inadmissible. De la même manière, il est sûr aussi que cette ouverture totale doit être étroitement liée à notre option préférentielle pour les pauvres, y compris dans le domaine de l'éducation. Sans aucune ironie, on peut affirmer qu'il n'y a pas de grands problèmes de scolarisation dans les classes aisées, mais qu'il y en a vraiment, -et parfois dans des proportions tragiques-, dans les classes pauvres ; et bien que ce soit d'abord à la société civile, qu'il incombe de faire face à cette nécessité sociale, la Compagnie se sent obligée, par vocation, de venir au secours de cette nécessité humaine et spirituelle en donnant une réalité au droit qu'a l'Église d'enseigner de toute manière et à tout niveau.

Mais s'il n'y a pas dans les classes aisées de problème de scolarisation, il y a bien un problème d'évangélisation ; et comme l'enseignement et l'éducation sont un moyen très efficaces d'évangélisation, la Compagnie ne peut pas réserver exclusivement aux pauvres son apostolat de l'éducation. Bien plus : c'est en pensant à ces mêmes pauvres, aux classes qui souffrent, que la Compagnie se soit, là encore selon les critères ignatiens, de donner une formation chrétienne aux autres classes sociales. Et n'oublions pas, bien entendu, cette classe moyenne silencieuse qui est aussi le peuple de Dieu et dont on parle si peu quand on considère les choses dans leurs extrêmes.

- 8) *Un critère négatif : la non-discrimination économique.* Dans la mesure où les collèges de la Compagnie sont nécessairement des instruments d'apostolat, ils sont concernés par la gratuité complète de nos ministères et par notre pauvreté ; aussi l'accès des élèves à ceux-ci ne peut être conditionné par leurs ressources économiques. C'est là une affirmation fondamentale et un idéal. Je sais très bien que, selon les pays et les types d'établissements, la réalité est nécessairement bien différente. Mais dans la mesure où un établissement n'a pas encore réalisé cet

idéal, il doit aspirer à ce qu'aucun élève apte ne soit obligé de rester à la porte en raison de son manque de ressources économiques. Revendiquer l'égalité des chances en matière d'éducation et la liberté de l'enseignement coïncide pleinement avec notre lutte pour la promotion de la justice.

- 9) *Un critère positif : l'excellence.* Quelles que soient les caractéristiques d'un établissement d'enseignement secondaire de la Compagnie, un trait doit être commun à tous : l'excellence, c'est-à-dire la qualité. Je ne me réfère pas, comme il est logique, à ses installations, mais à ce qui définit proprement un Centre d'éducation et à ce sur quoi il doit être jugé : son produit, les hommes qu'il forme. Cette excellence consiste en cela que nos élèves, hommes aux principes droit et bien assimilés, doivent être en même temps des hommes ouverts aux signes des temps, en plein accord avec la culture et les problèmes de leur entourage, et des hommes-pour-les autres. Enseignement, éducation, évangélisation : ce sont trois niveaux qui peuvent correspondre à des priorités et à des urgences différentes selon les pays et les circonstances ; mais il s'agit de se maintenir toujours à un niveau d'excellence, au moins relative. Le véritable objectif de nos établissements d'enseignement –disons mieux d'éducation- est tout ce qui est spécifiquement humain et chrétien. Mais, en me référant à nos établissements des pays de mission, je dois souligner l'importance de l'excellence des études. C'est un erreur que de sacrifier l'excellence des études –non seulement au niveau de l'enseignement supérieur, mais aussi dans l'enseignement secondaire- au bénéfice d'autres aspects, quelque bons qu'ils soient et même s'ils doivent être prioritaires dans d'autres types d'institutions, ou pour arriver à élargir massivement son contingent d'élèves.
- 10) *Education ignatienne.* Un établissement d'enseignement secondaire de la Compagnie doit être facilement identifiable comme tel. Beaucoup de choses l'assimileront à d'autres établissements non-confessionnels ou confessionnels ou dirigés par des religieux ; mais s'il est vraiment un établissement de la Compagnie, c'est-à-dire si nous y travaillons poussés par les lignes de force propres à notre charisme, avec l'accent propre à nos traits essentiels, avec nos options propres, l'éducation reçue par nos élèves les marquera d'une certaine **ignatienneté**, si vous me permettez ce mot. Il ne s'agit pas d'attitudes snobs ou arrogantes. Il n'y a pas là de complexe de supériorité. Mais c'est la conséquence logique du fait que nous vivons et agissons en vertu de ce charisme et de ce que nous devons fournir dans nos établissements le service que Dieu et l'Eglise veulent que **nous** fournissions.

11) **IV. L'élève que nous prétendons former**

Laissant de côté les aspects académiques et éducatifs, je m'arrête ici à d'autres aspects de la formation intégrale que nous devons donner à nos élèves.

- a. *Des hommes de service selon l'Évangile.* Il s'agit de cet **homme-pour-les-autres** dont vous m'avez entendu tant de fois parler. Mais ici, et spécialement pour nos élèves chrétiens, je veux redéfinir cet homme sous un nouvel angle. Nos élèves doivent être des hommes mus par une authentique charité évangélique, la reine des vertus. Nous avons beaucoup parlé de foi et de justice. Mais c'est de la charité que la vraie foi et le désir de la justice tirent toute leur force. La justice ne parvient à sa plénitude intérieure que dans la charité. L'amour chrétien implique les exigences de la justice et est à leur racine, leur donnant leur motivation première et une nouvelle force intérieure. On oublie souvent cette pensée élémentaire, à savoir que la foi doit être informée par la charité et que la foi se manifeste dans les œuvres nées de la charité ; et aussi que la justice sans la charité n'est pas évangélique. C'est un point sur lequel il faut insister, qu'il est indispensable de mettre en lumière et d'assimiler

pour bien comprendre notre option fondamentale et tirer profit de toutes ses immenses possibilités. Il peut y avoir un saint respect et une sainte tolérance qui tempèrent notre impatience face à la justice et au service de la foi. Particulièrement dans des pays non-chrétiens, il faudra s'adapter aux possibilités de faire pénétrer des valeurs chrétiennes qui sont en même temps des valeurs humaines, reconnues comme telles.

12. b. *Des hommes nouveaux*, transformés par le message du Christ, de la mort et de la résurrection duquel ils doivent témoigner par leur propre vie. Ceux qui sortent de nos collèges doivent avoir acquis, d'une manière adaptée à leur âge et à leur maturité, une forme de vie qui soit par elle-même proclamation de la charité du Christ, de la foi qui vient de Lui et nous conduit à Lui, et aussi de la justice qu'il a proclamée. Nous devons nous efforcer avec persévérance de mettre aussi à ceux qui ne partagent pas encore notre foi dans le Christ, en les traduisant en valeurs morales et humaines de rectitude morale et de solidarité, lesquelles procèdent aussi de Dieu.

Une question fondamentale se pose : quelles sont les répercussions pédagogiques du fait que nous donnons comme finalité à notre éducation la volonté de créer des hommes nouveaux, des hommes de service ? car telle est bien, en réalité, la fin de l'éducation que nous donnons. C'est là mettre un accent différent, du moins dans la mesure où la priorité est donnée aux valeurs humaines de service et de refus de l'égoïsme. Tout ceci doit influencer sur nos méthodes pédagogiques, sur le contenu de la formation, sur les activités parascolaires. Ce désir de témoignage chrétien et de service des hommes ne se développe pas avec une émulation au plan intellectuel et une priorité accordée au développement personnel face aux autres, mais avec un apprentissage de la disponibilité et de l'esprit de service. Notre méthode éducative doit être pensée en fonction de ce objectifs : former un homme évangélique qui voit en chacun des hommes un frère. La fraternité universelle sera la base de sa vie personnelle, familiale et sociale.

13. c. *Des hommes ouverts* à leur temps et à l'avenir. L'élève de nos collèges, en qui, jour après jour, nous essayons d'imprimer notre marque et à qui nous donnons une forme alors qu'il est encore plus ou moins réceptif, n'est pas un produit **achevé**, que nous lançons dans la vie. Il s'agit d'un être vivant, en perpétuelle croissance. Que nous voulions ou non, il continuera toute sa vie à être soumis au jeu des forces avec lesquelles il influe sur le monde et avec lesquelles le monde influe sur lui. C'est du résultat du jeu de ces forces que dépendra le fait qu'il maintienne sa vie évangélique personnelle et de service, ou qu'il vive dans une atonie sans caractère, ou qu'il soit absorbé par l'indifférence et l'incroyance. Aussi peut-être que, plus que la formation que nous leur donnons, importent la capacité et le désir de poursuivre la formation que nous aurons su mettre en eux. Apprendre est important ; mais il est beaucoup plus important d'apprendre à apprendre et à désirer continuer à apprendre.

Il faut, précisément, que notre éducation, au plan psychologique, tienne compte de cet avenir. Il faut qu'elle soit une éducation donnée en fonction d'une croissance personnelle ultérieure, une éducation ouverte, qui soit une mise en route de vecteurs qui continueront à être opérationnels le reste de leur vie grâce à une formation continue.

C'est pourquoi cette formation doit aussi tenir compte du type de civilisation dans lequel nous vivons et dans lequel nos élèves sont appelés à vivre le reste de leur vie : la civilisation de l'image, de la visualisation, de la transmission de l'information. La révolution qu'a signifiée l'imprimerie à l'aube de la Renaissance est un jeu d'enfant, comparée à la révolution des technologies modernes. Notre éducation doit tenir compte de celles-ci, afin de nous en servir et de les rendre connaturelles à nos élèves.

14. d. *Des hommes équilibrés.* Je ne sais si c'est trop demander après tout ce qui précède. Et c'est pourtant un idéal auquel nous ne saurions renoncer : toutes les valeurs citées plus haut –d'ordre intellectuel, évangélique, de service, d'ouverture, de sensibilité au présent comme à l'avenir- ne perdent rien, mais se renforcent mutuellement quand elles se combinent d'une manière équilibrée. Nos collègues n'ont pas pour idéal de produire ces petits monstres intellectuels, déshumanisés et introvertis, ni non plus le croyant dévot allergique au monde dans lequel il vit et incapable de vibrer. Notre idéal est plus proche du modèle jamais dépassé de l'homme grec, dans sa version chrétienne : équilibré, serein et constant, ouvert à tout ce qui est humain. La technologie menace de déshumaniser l'homme. C'est la mission de nos établissements d'éducation que de maintenir leur humanisme sain et sauf, sans renoncer pour cela à se servir de la technologie.

15. V. La communauté éducative

C'est là un concept dans lequel nous devons reconnaître un grand progrès. Notre traditionnelle **ratio studiorum** encore dans sa version rénovée au milieu du siècle dernier, en dépit d'autres mérites historiquement reconnus, ne pouvait que refléter le concept restreint de communauté éducative en vigueur à cette époque. Les conditions nouvelles de notre époque nous ont contraints de généraliser la possibilité, -prévue dans les Constitutions (457)-, de recourir à la collaboration d'un personnel non-jésuite. Ceci entraîne une nouvelle responsabilité : celle de garantir que la formation donnée dans nos collèges est encore la formation propre de la Compagnie telle que je viens de la décrire.

La communauté éducative comprend la communauté jésuite, les collaborateurs laïcs, les élèves et leurs familles. En outre, et dans la mesure où le collège est la première étape d'une formation qui ne finira jamais, elle comprend aussi les anciens élèves.

- 16) *La communauté jésuite.* C'est elle qui a reçu directement la mission de la Compagnie et à qui le collège est confié comme instrument apostolique pour mener à bien une telle mission. En conséquence, elle doit être le principe inspirateur du collège. Dans les cas où l'incorporation des laïcs est allée jusqu'à leur confier des postes de direction, on part de l'hypothèse que ce sont des personnes en plein accord spirituel avec les principes qui inspirent notre mission. C'est là un point que nous devons bien sauvegarder dans les structures de type nouveau où les responsabilités économiques, patronales et académiques d'un collège sont transférées à une association dans laquelle la Compagnie n'est qu'une partie parmi d'autres.

Les jésuites d'un collège doivent se présenter comme une communauté unie, authentiquement jésuite et facilement reconnaissable comme telle. Ceci veut dire : un groupe d'hommes dont l'identité soit évidente, qui vivent du même charisme ignatien, intimement liés **ad intra** par une union et un amour mutuels, et **ad extra** par la participation dans la joie à une mission commune. Une communauté qui s'examine régulièrement et fait une évaluation de son activité apostolique, qui soumet au discernement les choix qui s'offrent à elle pour un meilleur accomplissement de sa mission. Une communauté religieuse qui est le noyau central d'une grande communauté éducative, qui lui donne sa cohésion et son sens. Si la communauté jésuite d'un établissement d'enseignement se montre divisée, elle divise aussi nos collaborateurs ; et voici que pèse sur le collège le danger contre lequel saint Ignace nous met en garde : sans unité, non seulement la Compagnie ne peut pas travailler, mais elle ne peut même pas exister (Cf. Const. 655).

- 17) Cette animation du collège par la communauté jésuite doit consister, en premier lieu, en une vision ignatienne concrètement appliquée à une œuvre apostolique éducative. Ceci se traduit dans

la fixation des objectifs, dans la définition du type d'hommes que nous voulons former et dans le choix des moyens nécessaires et de tous ordres pour parvenir à cette fin.

Je veux ajouter un mot sur l'activité sacerdotale des jésuites consacrés à l'éducation dans les collèges. Il est sûr que sont pleinement apostoliques le travail de l'enseignement, l'administration ou la gestion des divers aspects propres à la vie d'un collège. Mais, de plus, tout prêtre jésuite devrait avoir une activité sacerdotale au sens strict, que ce soit dans le collège ou en dehors de celui-ci. Le ministère des sacrements ou de la parole, la direction spirituelle, la responsabilité des groupes de type divers, etc., à l'intérieur du collège. Ou bien une collaboration, stable ou occasionnelle dans des paroisses, des maisons de religieuses, des hôpitaux, des prisons, des centres d'aide à des invalides, des mouvements chrétiens, etc. en dehors du collège. Ce peut être quelque chose de quotidien, ou de propre à chaque fin de semaine, ou encore de quelque chose de quotidien, ou de propre à chaque fin de semaine, ou encore de plus espacé ou de réservé au temps des vacances. Quelque chose, en définitive, qui maintienne vivante en nous notre identité sacerdotale et la manifeste aux autres. Nous unir au Christ et participer à son sacerdoce, et à sa mission rédemptrice et sanctificatrice, tel fut l'idéal qui nous a attirés à la Compagnie et ce qui nous maintient uniquement en elle. Je n'accepterais pas facilement qu'on avance la raison du manque de temps pour justifier une absence totale d'activité spécifiquement sacerdotale. De toute manière, ce serait une raison de réexaminer quelque peu les autres occupations. Car c'est un fait d'expérience que se couper de toute activité sacerdotale pendant des années (et ceci arrive facilement quand on n'exerce pas son sacerdoce dès la première année qui suit l'ordination), peut provoquer la perte de toute identité sacerdotale. De là à perdre aussi son identité jésuite, il n'y a qu'un pas. Les conséquences d'une telle perte d'identité sont imprévisibles.

18) En second lieu, la communauté jésuite doit être source d'inspiration et un stimulant pour les autres membres de la communauté éducative (collaborateurs laïcs, élèves, familles, anciens élèves), par le témoignage de sa vie et par son travail. **Le témoignage de notre vie est indispensable.** Si c'est tout l'homme que nous voulons former dans l'élève et pas seulement son intelligence, nous devons le faire avec toute notre personne, et pas seulement avec notre travail d'enseignement. Les élèves, leurs familles, nos collègues ont le droit de ne pas faire de distinction en nous entre notre travail d'enseignant, les paroles que nous prononçons et notre genre de vie. Et nous sommes tenus de répondre à cette exigence. C'est faire preuve apparemment d'un certain cynisme que de mettre en garde nos élèves contre une mentalité de consommateurs alors qu'on mène une vie installée et commode. Ici s'applique aussi cette identité sacerdotale dont je parlais tout à l'heure. Une absence de spécificité sacerdotale peut se manifester par des formes de vie laïcisées, au mauvais sens du mot, d'une manière relativement facile dans les institutions d'enseignement, bien que ce ne soit pas naturellement seulement chez elles. La manière de s'habiller, de se comporter, d'user ou d'abuser des choses, de parler, etc. fait partie de l'exemple que donne notre vie et par conséquent de notre action éducative. Pour les jeunes, qui ne sont pas encore capables d'une juste évaluation des valeurs les plus profondes, cela constitue un élément du jugement porté sur les jésuites et sur la Compagnie. Pensons à notre responsabilité en ce domaine et aux liens entre celui-ci et le problème des vocations.

19) Notre témoignage de vie est en partie *le témoignage du travail*. Je sais qu'il y a dans nos collèges des gens surchargés, et que la diminution du nombre des jésuites fait que certains prennent sur leurs épaules une charge plus lourde qu'il ne convient. Est-ce que cela ne se fait pas parfois au détriment de la valeur de notre travail ? Est-ce que cela ne nous conduit pas à réduire ce que devrait être notre mission spirituelle, à diminuer le temps que nous devrions consacrer à la réflexion et à tout ce pour quoi nous sommes difficilement remplaçables, parce que nous nous

laissons écraser par des travaux d'administration ou de gestion que nous pourrions plus facilement déléguer à d'autres ?

D'autre part, dans toutes les institutions, grandes ou petites, on peut aussi rencontrer le danger inverse : celui de se créer un status intouchable, avec un travail au rendement peu satisfaisant qui supporte difficilement la comparaison avec celui d'autres membres de la communauté éducative ; on refuse tout changement d'horaire, toute évaluation indispensable, toute demande de collaboration (qu'elle soit d'ordre sacerdotal ou qu'il s'agisse d'activités parascolaires) qui se situe en dehors de l'activité professionnelle. C'est le devoir des supérieurs d'empêcher que les institutions servent d'abri à des gens sous-employés, ankylosés, **installés**. La meilleure solution sera fréquemment la nomination pour une nouvelle **mission** où le zèle sacerdotal et apostolique se sentira plus stimulé. Empêcher un parasitisme larvé est spécialement important dans les établissements d'enseignement secondaire où, encore plus que dans une université, se forment des adolescents qui sont spécialement sensibles au témoignage. Naturellement ceci n'a rien à voir avec la présence dans un collège de Pères et de Frères âgés qui, après une vie de travail intense, donnent à la communauté éducative l'exemple de leur bonté, de leur présence, en même temps que le sens de la tradition et de la famille.

Pour ce qui est du problème des rapports entre communauté et œuvres, la séparation entre résidence et lieu de travail n'est pas en elle-même une solution nécessaire ni suffisante, bien que ce soit parfois un premier pas indispensable.

20. *Les collaborateurs laïcs* sont un élément très important de la communauté éducative. En ce domaine la Compagnie a fait un grand pas. J'ai déjà rappelé que les Constitutions prévoyaient que leur collaboration pouvait être envisagée. On y prévoyait aussi que le rôle qu'ils joueraient ne devait pas dépasser le domaine de l'enseignement. C'était là un reflet du temps et, disons-le, d'une manière de concevoir le rôle des laïcs dans l'Église qui a prévalu jusqu'à une époque fort récente. Après le Second Concile du Vatican, le rôle des laïcs a été revalorisé et l'on a reconnu d'une manière explicite leur mission dans l'Église. Pourquoi pas dans la Compagnie ? Ce n'est pas seulement le manque de jésuites qui a déterminé la présence de nombreux collaborateurs laïcs dans nos collèges, mais aussi la conviction profonde que c'est grâce à leur aide inestimable que nous pouvons étendre notre apostolat d'une manière inattendue. Il était autre-fois possible de voir une communauté de près de 50 jésuites consacrés à la formation de quelque deux cents ou trois cents élèves, dont la majorité pouvait être des internes. Disons le tout net : ceci était disproportionné ; et, si nous considérons les besoins du monde, d'une certaine manière, injuste et élitiste. Garder une telle proportion entre jésuites et élèves serait aujourd'hui scandaleux au plan de l'Église et ce serait une erreur que d'avoir une nostalgie de ces temps dépassés.

21. Nous avons besoin d'**agents multiplicateurs** : et c'est que sont nos collaborateurs laïcs. A une condition, bien sûr : que nous constatons dans la pratique qu'ils sont capables de s'incorporer dans notre mission apostolique éducative. Ceci veut dire que nous ne devons pas les voir -ni, de fait, les traiter- comme de simples salariés devant accomplir un travail sous le contrôle d'un patron. Ils doivent, certes, être rétribués de telle sorte que nous libérions leur labour de toute inquiétude au plan économique et, dans la mesure du possible, qu'ils s'y consacrent pleinement sans avoir besoins de recourir à plusieurs emplois. Travailler avec un esprit divisé, suppose, presque fatalement, que l'on ne peut pas être vraiment non seulement un professeur, mais un authentique éducateur.

Mais cela ne suffit pas. Ce dont nous avons vraiment besoin ce ne sont pas de simples professeurs, mais de collaborateurs co-responsables de l'ensemble de notre mission. Nous devons les accueillir dans cet esprit et apprendre d'eux aussi, du charisme propre au laïcat, associé à une

œuvre d'Église. C'est seulement de cette manière qu'aura un sens leur intégration dans la communauté éducative et c'est seulement ainsi qu'ils seront des agents multiplicateurs. Mais ceci implique deux choses. La première : qu'ils assimilent les principes ignatien qui animent notre mission. La seconde : qu'ils aient accès aux charges de responsabilité qui leur permettent de donner la meilleure efficacité à leurs capacités d'éducateurs.

Pour ce qui est du premier point, il est clair que, de même que nous avons eu besoin de toute une formation pour assimiler et faire passer dans notre action l'intuition ignatienne, ils devront généralement recevoir de nous une formation adaptée et une aide constante en ce domaine. Tout en respectant, bien sûr, leur personnalité. Même s'ils ne sont pas chrétiens –comme cela arrivera nécessairement en de nombreux pays-, nous pourrons apprendre d'eux et les faire participer, d'une manière adaptée, aux valeurs universelles de notre mission. Mais celui que serait définitivement réfractaire à notre vision de l'homme et des valeurs évangéliques ne pourrait être un éducateur dans un établissement d'enseignement secondaire de la Compagnie, quelque remarquables que soient ses qualifications intellectuelles et pédagogiques. Il ne s'agit certes pas de former des **mini-jésuites**, mais d'authentiques laïcs parfaitement en accord avec l'idéal ignatien. Donner une telle formation demande du temps et de l'argent. Mais c'est l'investissement le plus rentable pour la fin à laquelle nous visons. Et il ne serait pas raisonnable de se désintéresser de la formation que nous devons donner à nos collaborateurs, tout en attendant en même temps qu'ils participent de tout cœur à notre mission.

Pour ce qui est de leur intégration dans les cadres de direction d'un établissement, ce que j'ai en tête n'est pas simplement un cogestion, que je suppose acquise. Il s'agit de proposer à des collaborateurs capables, dûment préparés, mais encore d'authentiques responsabilités éducatives pouvant aller jusqu'au plus haut niveau, y compris la direction d'un établissement lorsque cela est nécessaire ou convient, gardant pour nous le rôle fondamental d'animation et d'inspiration dont j'ai parlé précédemment.

Pour de nombreux établissements, cette participation d'un laïcat, compétent sera la seule formule qui leur permette de vivre, si nous voulons qu'ils continuent à donner une éducation ignatienne malgré l'impossibilité d'y nommer autant de jésuites qu'il le faudrait. Mais pour tous les collèges cette collaboration des laïcs, à condition qu'ils participent à notre mission et pas seulement à la tâche enseignante, est indispensable à une époque où l'Église et la Compagnie doivent étendre leur rayonnement.

22. *Les familles.* Nous savons bien qu'elles sont les ultimes responsables de la formation de leurs enfants. Mais c'est justement une raison de plus pour que nous nous occupions aussi des familles et que nous soyons d'accord avec elles pour l'éducation. Sans oublier qu'il n'est pas rare que certains foyers soient peu préparés à former leurs enfants.

Associations, revues, sessions et tout ce qui vise à donner une formation pédagogique aux parents de nos élèves et les préparer à collaborer plus efficacement avec le collège méritent tous les encouragements et tous les éloges. Le collège peut et doit jouer aussi le rôle de catalyseur pour unir parents et enfants. L'un des maux de notre temps est justement de voir la famille se dissoudre, non seulement quand il s'agit d'un ménage, mais aussi des enfants par rapport à leurs parents. Le collège est un lieu magnifique de rencontre et de convergence des intérêts dans l'enfant lui-même. Il est important que les familles soient en contact avec le collège, participent à sa vie, collaborent à ses activités culturelles, sociales, parascolaires, etc.

23. *Les anciens élèves.* J'ai dû traiter de ce sujet à plusieurs reprises ces temps derniers. Et je ne veux pas me répéter. Je redirai seulement ceci : qu'ils constituent une grande responsabilité de

la Compagnie, laquelle ne peut se désintéresser de son devoir de s'occuper de leur éducation permanente. C'est là une chose que, pratiquement, nous sommes les seuls à pouvoir faire parce qu'il s'agit de remodeler ce que nous avons fait il y a vingt ou trente ans. L'homme d'aujourd'hui doit être différent de celui que nous avons formé alors. C'est une tâche immense, qui dépasse nos possibilités, pour laquelle nous devons recourir à des laïcs capables de la réaliser. Ceci suppose, en une première étape, la formation de tels laïcs, les Provinciaux devant y pourvoir en nommant pour les Associations d'anciens élèves des Pères qui en soient capables et ayant le temps de s'en occuper. Si on ne le fait pas, les associations languiront et la formation adaptée de nos anciens élèves ne se fera pas.

24. *Les élèves.* Ils sont l'élément central et principal de la communauté éducative. Je l'ai longuement dit dans ces pages et ne vais pas me répéter. Je veux pourtant ajouter une chose : combien nos élèves peuvent nous former ! Nous devons être en contact avec eux et, en nous occupant d'eux, apprendre à être patients en les voyant impatientes, apprendre à être spirituels en les voyant se mouvoir dans un monde matérialisé, apprendre à être généreux en voyant leur capacité de sacrifices, apprendre à être des hommes pour les autres en voyant combien est grande leur générosité quand nous savons la stimuler en recourant à une motivation adéquate. A travers les jeunes nous entrons en contact avec une civilisation qui nous est étrangère ; en eux nous voyons la société de demain et nous apparaît le monde à venir. Aussi est-il impossible d'éduquer le jeune en gardant des distances excessives, en étant habituellement absent de ses lieux de travail ou de loisir, en nous maintenant dans une sorte d'isolement aseptique plein d'une dignité professorale et peut-être aussi d'un complexe d'infériorité ou de timidité.

Ce n'est pas ainsi que naîtront d'abondantes vocations et que nos élèves arriveront à connaître la beauté de notre idéal ignatien d'une vie au service du Christ.

25. VI. Le Collège : ouverture et intégration

C'est là un point que vous avez, au cours des réunions de ces jours, particulièrement mis en lumière. Les collèges de la Compagnie ne peuvent être, par rapport à la Province ou à l'Église locale, un lieu de **splendide isolement**. Il se peut que, dans le passé, certains collèges, justement en raison de la qualité de leur travail pédagogique ou encore en raison de leur importance, aient devancé leur temps et soient apparus comme des pionniers dans une ville ou une région déterminée, se trouvant par là même quelque peu isolés. Cet isolement, conscient ou inconscient, là où il existe, doit disparaître. Mis à part le fait que les choses ont beaucoup changé en peu de temps, rappelons-nous que nous sommes une Église catholique, que nous sommes la Compagnie de Jésus. Les collèges de la Compagnie doivent former un front uni avec les autres Institutions d'enseignement de l'Église et participer aux organisations qui groupent ces mêmes Institutions à chaque niveau : professionnel, syndical, apostolique. Ceci est particulièrement important dans les pays où la liberté d'enseignement et d'autres questions semblables sont l'occasion d'une confrontation d'idéologies opposées.

Mais la principale raison pour une ouverture de nos collèges et pour que nous nous maintenions en contact avec les autres, est différente ; je veux parler de la nécessité d'apprendre et de l'obligation de partager. Les avantages que l'on peut tirer des échanges et de tout type de collaboration sont immenses. Ce serait une vaine prétention que de croire que nous n'avons rien à apprendre. Ce serait agir en irresponsables que de dresser des plans pour notre seul compte, sans tenir compte de la nécessité de travailler en union avec d'autres collèges religieux ou laïcs, par exemple quand il s'agit d'options spécialisées, de professeurs spécialisés, des divers niveaux d'enseignement, de cours communs à plusieurs établissements pour préparer des professeurs ou

pour former des parents d'élèves, etc. Cette collaboration avec les établissements homologues dans le cadre d'une Église locale, régionale ou nationale rendra plus féconde notre efficacité apostolique et développera notre sens de l'Église.

Sur un autre plan les collèges doivent s'insérer dans l'ensemble du plan apostolique de la Province et demeurer en relations fructueuses avec les œuvres apostoliques d'une type différent. Au sein de l'unité indivisible de la **mission** de la Province, les collèges ne forment qu'une partie. Cette partie doit être harmonieusement liée avec les autres. Et je ne parle pas ici seulement de relations consistant en un intérêt cordial pour ce qui se fait ailleurs, ni seulement d'excellentes relations fraternelles. Je fais allusion à quelque chose de plus tangible : à une collaboration concrète. Les aspects pastoraux de l'éducation donnent aux collèges l'occasion de demander une aide aux résidences, en un échange de services bénéfique pour tous. Tel est le cas, par exemple, de la pastorale des jeunes pour les activités parascolaires, de la collaboration pour des activités spirituelles comme les retraites, les mouvements de vie spirituelle, etc., en faveur du collège ; et l'aide que les membres du collège peuvent donner aux paroisses et aux résidences lors des périodes de surcharge. Et lorsque les distances et le temps le permettent, nos scolastiques et nos jeunes prêtres poursuivant leurs études doivent aussi participer à cette collaboration fraternelle. Ceci leur permet de s'insérer dans les activités apostoliques de leur Province et leur fait connaître un riche éventail de choix possibles tout en révélant leurs qualités et leurs inclinations, toute choses fort importantes lorsqu'il s'agira de leur confier une mission définitive.

Cette ouverture est aussi bénéfique pour les communautés jésuites des collèges que pour les élèves. Elle gardera les Nôtres en plein accord avec les activités et les besoins de l'Église comme de la Compagnie dans d'autres domaines ; c'est une préparation psychologique très précieuse pour l'un ou l'autre des Nôtres. Il n'aura pas alors à entrer dans un monde inconnu. Un minimum d'activités sacerdotales en plus d'une fonction éducative primordiale est une forme privilégiée d'ouverture au plan personnel, comme je l'ai déjà dit. Quant aux élèves, ces contacts et cette ouverture du collège élargiront leurs horizons et les habitueront dès leur jeunesse à avoir une dimension ecclésiale et sociale. Je ne sais pas si une certaine aversion pour tout engagement social et chrétien, telle qu'on peut l'observer chez quelques-uns nos anciens élèves, ne vient pas, en partie du moins, de collèges semblables à des serres chaudes tel qu'il en a existé en certains lieux dans le passé.

26. L'ouverture et les contacts au plan des institutions doivent être complétés par un rayonnement apostolique. Toute institution de la Compagnie est une plate forme apostolique. La paroisse, l'hôpital ou la prison, ou la station d'émissions, ou le centre social, le centre d'assistance qui est tout proche, le quartier voisin, etc. sont autant de lieux où les Nôtres et les élèves dirigés par eux doivent exercer quelque apostolat. Il n'en on pas besoin ? Mais nous, nous en avons besoin. Bien plus : j'oserai dire que si on veut justifier toute absence de rayonnement sacerdotal ou apostolique par un excès d'occupations et pas la fatigue qui s'ensuit, il faudra discerner s'il ne vaut pas mieux demander –ou imposer avec délicatesse- un réajustement du nombre de nos occupations (même s'il faut embaucher les personnel nécessaire) qui nous permette de passer à une vie où soit vraiment présent ce qui est directement sacerdotal et permet la formation apostolique de nos élèves.

Ne serait-il pas possible de faire plus que ce qui se fait, en entraînant avec nous pères de famille, anciens élèves, élèves, gens de bonne volonté de notre entourage dans des domaines tels que l'ouverture ou le prêt de nos locaux pour des cours du soir, que ce soit d'alphabétisation ou de formation professionnelle, ou pour des activités sociales, sportives, artistiques ou récréatives, ou pour d'autres activités de communautés voisines, pour la réalisation de programmes de promotion humaine, etc. ? N'est-il pas, jusqu'à un certain point, scandaleux –et, en termes de sain in-

vestissement financier, injustifiable- que parfois toutes les installations de nos établissements n'aient un rendement de 20% du temps, alors qu'elles pourraient être si utiles pour tant de choses et tant de gens ? Est-ce que ne pourrait pas s'appliquer ici notre doctrine sur la fonction sociale de nos biens ?

27. VII. Destinataires de ces pages

J'ai vais conclure par où j'aurais peut-être dû commencer, en disant à qui ces pages sont destinées. En effet, ce n'est pas vous seulement, -les quinze jésuites venus des différentes parties de la Compagnie pour participer à ce séminaire-, que j'ai présents devant moi. Au cours de ces jours, j'ai abondamment dialogué avec vous et vous savez ma pensée sur tous vos grands thèmes. Avec vous, j'ai prié celui qui est le seul Maître, la Lumière, la Vérité et la Vie. Je vous ai entendus dire vos expériences, vos réflexions, vos préoccupations et vos espérances. Dans les notes que vous avez prises et dans les documents qui reprennent votre travail de ces jours, vous trouverez, je crois, pour l'avenir de vos collègues une abondante matière qui nourrisse vos réflexions et inspire votre action. C'est pourquoi je dirais que, paradoxalement, vous n'êtes pas les uniques destinataire de ces pages, ni peut-être, ceux qui en avez le plus besoin.

28. Je pense, en premier lieu, aux communautés de jésuites qui travaillent dans nos collèges et dans d'autres établissements d'enseignement secondaire, Prêtres et Frères. Ce sont des hommes se donnant à un labeur souvent obscur, eux-mêmes souvent surchargés de travail, soumis à un horaire et à un calendrier rigoureux, dont l'abnégation est parfois moins visible par le seul fait qu'elle est pratiquée dans un cadre institutionnel aux apparences quelque peu trompeuses. Je veux leur confier une fois encore la mission qu'ils en reçoivent. Je veux leur redire la profonde estime que l'Église et la Compagnie ont pour leur apostolat éducatif. Je veux les encourager à persévérer courageusement dans le travail que leur est confié.

Et je veux, en même temps, les mettre en garde contre le danger d'une certaine inertie. Il est indispensable qu'ils voient bien le changement qui s'est opéré dans l'Église et dans la Compagnie en même temps que la nécessité de ne pas rester en arrière. Si, en certains endroits, nos collèges –du moins ceux qui ont l'apparence de grandes institutions- ont été des œuvres apostoliques moins bien comprises par des secteurs jésuites différents, nous devons confesser que la désaffection de générations plus jeunes et dynamiques de la Compagnie a pu être en partie motivée par le manque d'adaptation de certains collèges à une société, à une Église et à une Compagnie animées par une dynamique nouvelle. Une communauté qui pense que son collègue n'a pas besoin de changements provoque par là même à terme l'agonie du collègue. C'est la question d'une génération. Pour douloureux que cela soit, il faut élaguer l'arbre pour qu'il reprenne force. La formation permanente, l'adaptation des structures aux conditions nouvelles sont choses indispensables.

29. En second lieu, je m'adresse à nos jeunes, et peut-être pas si jeunes, qui, dans leur fougue apostolique, regardent nos institutions d'éducation –et peut être l'apostolat de l'éducation lui-même-, avec méfiance et mésestime. C'est aller bien vite que l'identifier sans discrimination nos collègues –même ceux ayant grande apparence- à des centres de pouvoir et de voir en eux un manque d'attention aux pauvres allant à l'encontre des exigences de notre choix fondamental. Fréquemment on ignore la capacité de sacrifices que requiert le fait de vivre et de travailler dans ces collèges. Je sais qu'il n'en est pas toujours ainsi, et je ne cesse d'encourager à une austérité aussi bien personnelle que communautaire, de la même manière que pour d'autres apostolats je dois insister sur d'autres aspects –parfois plus importants-, sans que pour cela il faille les condamner. Mais l'apostolat de l'éducation est pour l'Église d'une importance absolument vitale.

Si vitale que l'interdiction d'enseigner est la première chose –et parfois la seule qui suffise- que certains régimes imposent à l'Église pour assurer la déchristianisation d'un pays au bout de deux générations sans aucune effusion de sang.

Éduquer est nécessaire. Est ceci ne peut se faire à une certaine échelle, et avec l'excellence à laquelle j'ai fait allusion plus haut, sans un certain type d'institutions. Dès le début de ces pages, j'ai parlé de possibilités diverses. J'ai aussi fait allusion au fait que notre éducation doit s'adresser à tous. Et, dans le corps social, nous ne pouvons nous limiter à une éducation qui ne s'adresse qu'aux mains et aux bras ; elle doit aussi s'adresser à la tête. Former les classes dirigeantes de demain est important. Les critères ignatiens sont d'accord avec cela. Aussi, et justement en vue de promouvoir une rénovation nécessaire par l'apport d'un sang jeune, j'exhorte nos scolastiques à considérer avec réalisme la valeur apostolique de nos œuvres d'éducation ; qu'ils se proposent –ou acceptent volontiers cela-pour se consacrer à cet apostolat, avec l'attitude évangélique et sacerdotale qui a été décrite. Ne tombons pas dans l'injustice qu'il y aurait à reprocher l'immobilisme à nos établissements d'éducation en leur refusant, en même temps, les moyens de se mettre en marche. La solution est aussi bien 'ad intra' en nous efforçant de rénover ceux qui sont là, que 'ad extra' en rénovant les équipes à l'aide de forces neuves.

30. Enfin, je pense au Supérieurs, aux Provinciaux, aux Vice-Provinciaux sectoriels, aux Commissions des Ministères et à ceux qui sont chargés d'établir les plans apostoliques d'une Province. Qu'ils voient jusqu'à quel point le nombre des établissements d'éducation qui existent est justifié par une nécessité apostolique réelle et si, de fait, ils répondent par leur travail à cette nécessité. Qu'ils voient quels autres établissements doivent être ouverts, où et selon quelles caractéristiques. Qu'ils établissent une parfaite coordination entre l'apostolat de l'éducation et les autres apostolats de la Province. Qu'ils fassent en sorte que cet apostolat s'articule avec les possibilités des Églises locales. Qu'ils encouragent les Recteurs à une rénovation indispensable comme condition de survie. Qu'ils les soutiennent dans les efforts qu'ils font pour rénover les capacités professionnelles et évangélisatrices des membres de la communauté éducative, spécialement des Nôtres. Qu'ils renouvellent leurs cadres, dans la mesure où cela est possible, que ce soit par l'envoi de jeunes animés de courage ou par la nomination à d'autres secteurs mieux adaptés de ceux qui ont perdu dans les collèges leurs capacités d'éducateurs et d'évangélisateurs.
31. Concrètement, je souligne la nécessité de préparer de jeunes jésuites pour l'apostolat de l'éducation. La diminution du juvénat et de la Régence dans un bon nombre de Provinces a eu, parmi d'autres conséquences, une plus faible formation humaniste et la diminution d'une préparation à l'apostolat de l'éducation. La Province doit avoir un nombre de spécialistes en pédagogie (avec les titres académiques correspondants) qui soit proportionné au nombre des établissements d'enseignement. Enfin j'applaudis à tous les efforts qui se font au plan régional ou national pour promouvoir la formation continue du 'personnel' de nos collèges, jésuites et laïcs, en même temps qu'avec d'autres religieux et non-religieux.
32. Je sais que, en dépit de la longueur de ces pages, il y aurait encore beaucoup de choses à dire et qu'il existe de véritables bibliothèques à propos de chacune des choses dont j'ai traité. Mon intention n'était pas de tout dire, mais de rappeler quelques-unes des choses que je regarde comme urgentes et importantes et que vous m'avez vous-mêmes suggérées.

Je vous demande d'être dans vos Provinces les messagers qui transmettent mes paroles d'encouragement et disent ma constante sollicitude pour vos hommes et pour vos œuvres dans le domaine de l'éducation. Elle demeure vraie cette phrase de l'un des plus célèbres pédagogues

qu'ait produit la Compagnie : « *puerilis institutio est mundi renovatio* », former la jeunesse c'est rénover le monde¹

(Septembre 10, 1980)

¹ Juan de Bonifacio (1538-1606). Cf. Mon. Paed. III, 402, n.15.